

Projet présenté par l'école élémentaire de La Genette à l'UNESCO

Présentation des grandes lignes de la politique de l'école

La politique de l'école consiste à prendre en compte chaque année la diversité linguistique et culturelle présente dans l'école pour construire des attitudes et des savoirs communs à une société multiculturelle → *apprendre à être et à vivre ensemble*.

Nom de l'action 1 : S'éduquer aux langues et aux cultures présentes dans l'école et son environnement.

Mise en place, chaque année en trois étapes, d'un programme d'éducation aux langues et aux cultures, adapté à la diversité linguistique et culturelle présente dans l'école et son environnement en partenariat avec les membres de la communauté éducative qui parlent une autre langue que le français.

Étape 1 : Faire émerger la diversité linguistique et culturelle présente dans l'école et dans son environnement selon trois paramètres

- Le potentiel linguistique des élèves présents dans l'école.
- Le potentiel linguistique des enseignants présents dans l'école.
- Les filières d'enseignement des langues proposées, du collège à l'université, dans la ville de La Rochelle.

Étape 2 : Construire et mettre en oeuvre dans les classes des séances d'éducation aux langues et aux cultures en partenariat avec des parents ou des membres de la communauté éducative qui parlent une autre langue que le français.

Étape 3 : Organiser à la fin de l'année scolaire un nouvel espace de partage festif pendant lequel les groupes de personnes appartenant à des langues et des cultures différentes pourront se rencontrer et échanger avec tous les membres de la communauté éducative.

Nom de l'action 2 : Partager des temps de travail avec des élèves d'autres pays.

Mise en place chaque année de séances de travail avec des élèves d'autres pays en utilisant l'outil informatique : messagerie et plateforme de visio-conférence.

Année 2011/2012, cycle 3 :

2 classes de CE2/CM1 en partenariat avec deux classes de CM1 de l'école Miller, Holliston, Massachusetts, U.S.A.

1 classe de CM2 en partenariat avec une classe de CM2 du lycée français de Quito en Equateur.

Nom de l'action 3 : Travailler en « classes uniques » pour apprendre à coopérer dans un environnement inhabituel.

Quatre fois par période scolaire, pendant une heure hebdomadaire, tous les élèves de l'école sont répartis en cinq « classes uniques » composées de façon proportionnelle d'élèves des cinq niveaux traditionnels (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) pour travailler en binômes dans des ateliers de tutorat.

- Les élèves disposent d'un guide d'aide à la coopération.
- Chaque enseignant choisit un thème d'atelier.
- Chacune des 5 classes uniques change, à chaque période scolaire, d'enseignant.

Nom de l'action 4 : Interventions en formation initiale et continue pour éduquer et former les enseignants à prendre en compte le contexte plurilingue et pluriculturel dans leur enseignement

→ Diffusion de l'action 1.